

AFFAIRE N° 49

ELARGISSEMENT DE LA ROUTE DE LA MAIRIE A CAMELIAS

CREATION DE VOIES SUPPLEMENTAIRES

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La desserte des zones de Camélias et de Montgaillard se fait dans les conditions actuelles du réseau viaire pour les usagers de la zone est de la ville, essentiellement par la Route de la Mairie qui est une voie de jonction entre la Route Digue et le Boulevard de la Trinité.

Compte tenu de la capacité insuffisante de cette voie à écouler les différents trafics, la Municipalité envisage de procéder à son élargissement.

Le montant de l'opération est estimé à 1 000 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 905 - article 233-133.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
- \* à lancer l'appel d'offres correspondant ;
- \* à passer un marché avec l'entreprise qui sera retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis, notamment la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale prévue au marché, jusqu'à concurrence des crédits inscrits au B.P. 1990 pour cette opération ;
- \* en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié ;
- \* à solliciter toutes subventions éventuelles.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, URBANISME, FINANCES, et TRANSPORT ET CIRCULATION émettent un avis favorable.

---

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Non.

Je mets cette affaire aux voix.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

\*

\*

\*